

Analyse et synthèse de documents techniques et scientifiques
Durée : 2 heures

L'usage d'abaques, de tables, de calculatrice et de tout instrument électronique susceptible de permettre au candidat d'accéder à des données et de les traiter par les moyens autres que ceux fournis dans le sujet est interdit.

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en expliquant les raisons des initiatives qu'il a été amené à prendre.

Chaque candidat est responsable de la vérification de son sujet d'épreuve : pagination et impression de chaque page. Ce contrôle doit être fait en début d'épreuve. En cas de doute, il doit alerter au plus tôt le chef de centre qui vérifiera et éventuellement remplacera le sujet.

Le sujet de cette épreuve comporte un document portant sur une des thématiques techniques et scientifiques des sciences du vivant et de l'environnement.

Chaque candidat doit vérifier que le sujet qui lui est donné correspond à la thématique qu'il a choisie lors de son inscription au concours. En cas de doute, il doit alerter au plus tôt le chef de centre qui vérifiera et éventuellement remplacera le sujet.

Les documents proposés dans les différentes thématiques sont les suivants :

- Agroalimentaire : Y a-t-il encore du lait de qualité en France ?
 - Paysage : l'agriculture urbaine dans tous ses états.
 - Environnement : L'avocat sur le banc des accusés.
 - Productions animales : Y a-t-il encore du lait de qualité en France ?
 - Productions végétales : L'avocat sur le banc des accusés.
-

L'épreuve est composée de deux parties ayant la même pondération :

- **1^{ère} partie : faites l'analyse et la synthèse des idées fortes du document.**
- **2^{ème} partie : développez l'une des idées présentées dans le document.**